

2 Politique

Présidentielle 2016

Vote à Libreville, Owendo et Akanda

Dans le calme et la suspicion



Le candidat Ali Bongo Ondimba, accomplissant son devoir de citoyen à l'école pilote urbaine...



... et son challenger Jean Ping a voté au centre Martine Oulabou dans le 2e arrondissement.

Josiane MBANG
NGUEMA

Libreville/Gabon

Les électeurs se sont rendus massivement aux urnes, samedi dernier, pour élire le prochain président de la République. En dehors de certains bureaux où le vote a commencé avec une heure de retard, et des petites divergences sur les pièces conditionnant l'accès au bureau de vote, le scrutin s'est déroulé sans incident majeur dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda.

LES Gabonais étaient mobilisés, dès 7 heures, samedi, devant les différents centres de vote pour accomplir leur devoir citoyen en vue de choisir le prochain président de la République. Quelques 628 000 électeurs étaient appelés aux urnes sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger, afin de désigner parmi les dix prétendants, celui qui doit présider aux destinées de notre pays pendant les sept prochaines années. Le scrutin sécurisé par les Forces de défense et de sécurité s'est déroulé dans le calme sur toute l'étendue du territoire national.

Dans la capitale et les communes voisines, aucun incident majeur n'a été enregistré en dehors de quelques bureaux de vote qui ont ouvert avec une heure de retard. Il a cependant régné un climat de suspicion dans certains bureaux de vote de Libreville et d'Owendo où il n'y avait pas de représentants de l'opposition ou de la majorité. D'où la décision prise par les électeurs des bureaux concernés d'attendre que tous les scrutateurs soient présents avant de lancer les opérations.

C'est à 11 heures 30 que le chef de l'Etat sortant, Ali



Les observateurs ont sillonné les centres de vote comme ici à l'école Publique d'Okala.



Les agents des Forces de défense et de sécurité sécurisant l'urne après le dépouillement, ici à l'école Publique de Louis.



Les électeurs en rang devant les bureaux de vote au centre de vote de l'école Publique de Kinguelé lors de la présidentielle de 2016 au Gabon, 27 août 2016

Bongo Ondimba, a accompli son devoir citoyen à l'école pilote urbaine du centre dans le 3e arrondissement de Libreville. Tandis que son principal challenger, Jean Ping, a voté une heure plus tôt au centre de l'école Martine Oulabou dans le 2e arrondissement. Les deux candidats affichaient leur sérénité au sortir du bureau de vote quant à l'issue du scrutin.

DIVERGENCES* Pendant

ce temps, dans les files d'attente comme dans la cour, les électeurs ne s'empêchaient pas d'échanger sur leurs intentions de vote. Des divergences sur les pièces conditionnant l'accès aux bureaux de vote se sont faits jour dans plusieurs centres. Certains électeurs, pourtant détenteurs d'un récépissé ou de permis de conduire n'ont pas pu accomplir leur devoir citoyen parce qu'on leur exigeait la carte délivrée par la Caisse nationale

d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), à défaut de la Carte nationale d'identité et du passeport. Une situation qui a failli tourner au vinaigre dans certains centres comme à l'école publique d'Awoungou à Owendo.

" Nous sommes venus pour voter et on nous dit qu'on ne peut pas le faire avec les récépissés ou le permis de conduire mais plutôt avec la carte d'assurance maladie a plus de valeur que le

récépissé de la carte nationale d'identité délivré par la police ou le permis de conduire avec lequel nous touchons de l'argent en banque, nous nous sommes faits enrôler avec ces pièces d'identité, on nous dit qu'on ne peut plus voter avec. Ce n'est pas normal de priver les Gabonais de leur droit de vote", ont lâché plusieurs électeurs outrés, dans la cour de l'école publique d'Awoungou.

En guise de réponse, les présidents des bureaux de

vote ont dit avoir reçu ces consignes dans la nuit.

Les opérations ont dû se poursuivre dans certains bureaux de vote au-delà de 18 heures et de nombreux électeurs ont patienté jusqu'à l'heure du dépouillement, tandis que d'autres sont revenus le soir. Toutes ces opérations se sont passées sous le contrôle des observateurs nationaux et internationaux, lesquels ont fait le tour des différents centres pour s'assurer du bon déroulement du scrutin.

Des ressortissants camerounais et maliens en possession de cartes d'électeurs et de pièces d'identité nationale identifiées par la foule ont risqué le lynchage dans les centres de l'école publique Martine Oulabou, de l'ENS A et à Louis. Ces derniers n'ont eu la vie sauve que grâce à l'intervention des Forces de l'ordre.

Il faut rappeler qu'au départ, 14 candidats avaient été retenus par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) mais ils étaient finalement 10 en course, quatre s'étant retirés en faveur du candidat Jean Ping. Pour le moment, l'heure est à l'attente de la proclamation des résultats.